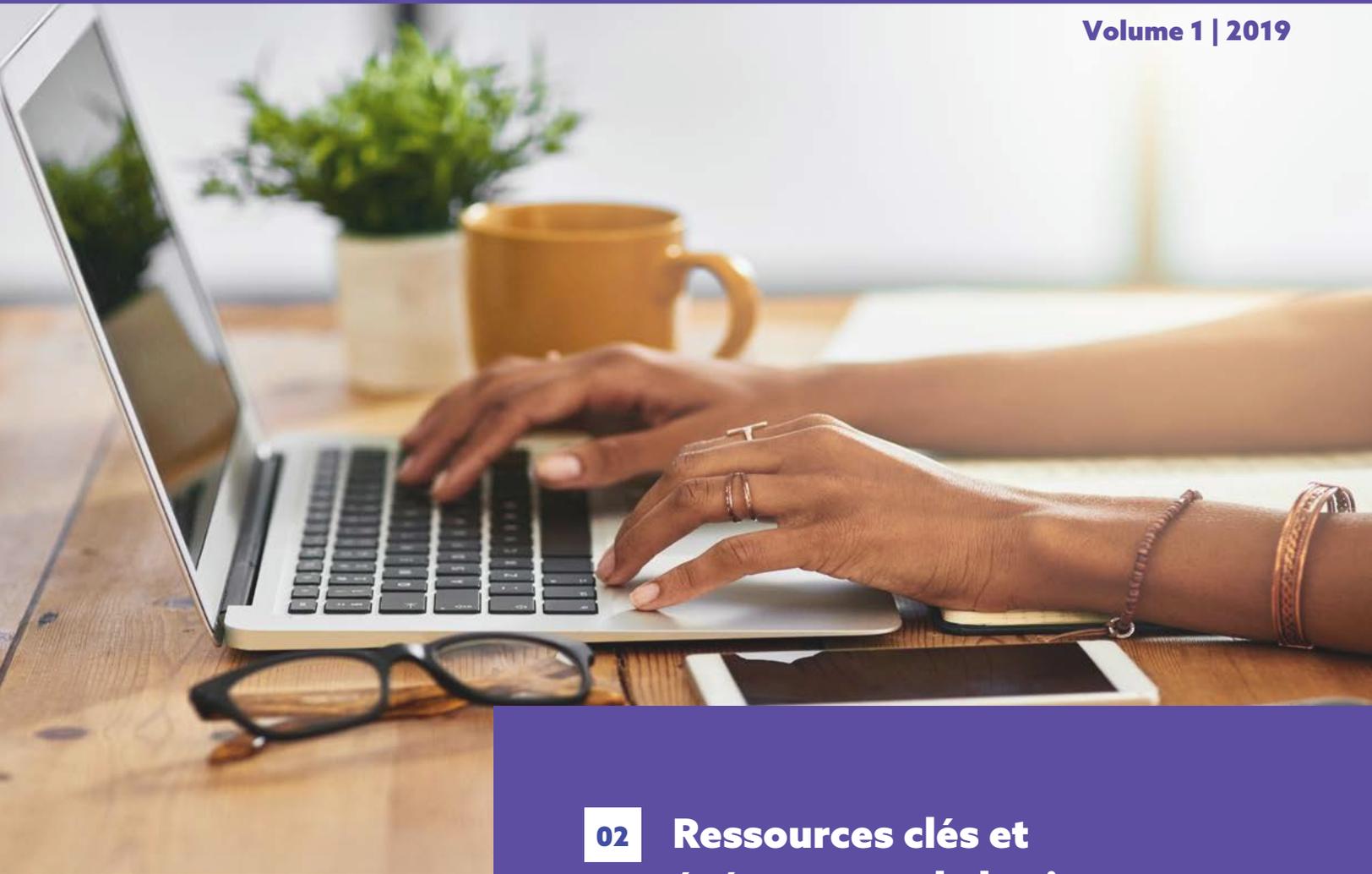


InfoRetraite

Régime de pension des employés à temps plein des districts scolaires du
Nouveau-Brunswick membres de la section locale 2745 du SCFP

Volume 1 | 2019



01

Qu'est Vestcor?

Vestcor administre au quotidien votre régime de pension. Découvrez l'organisation et ce qu'elle fait.

Votre comité de pension

Saviez-vous que votre comité de pension a été mis sur pied pour assurer une surveillance et de fournir des conseils en ce qui concerne la gouvernance de votre régime de pension? Plus de détails à l'intérieur.

02

Ressources clés et événements de la vie

Le site Web de votre régime de pension vous donne accès à des ressources qui vous aideront à mieux comprendre les éléments de base de votre régime, son fonctionnement, l'incidence de certains événements de la vie sur votre pension et bien plus encore.



03

Planification de votre retraite

Si vous songez à prendre bientôt votre retraite, nous avons élaboré une liste de contrôle pour vous guider tout au long du processus de demande de pension.

Qu'est Vestcor?

C'est votre source d'information
sur votre régime de pension



Vestcor est chargée de l'administration quotidienne de votre régime de pension.

Quels services sont fournis à votre Régime par Vestcor?

Vestcor fournit un vaste éventail de services importants dans le cadre du Régime de pension des employés à temps plein des districts scolaires du Nouveau-Brunswick membres de la section locale 2745 du SCFP (SCFP 2745), dont les suivants :

- Une équipe des Services aux membres pour répondre à vos questions sur le régime par téléphone, par courriel ou en personne du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h;
- Les calculs relatifs aux pensions et à la cessation d'emploi, au rachat de service, aux ententes réciproques de transfert et aux ruptures de mariages;
- Le versement des prestations de pension mensuelles aux retraités;
- Un site Web qui fournit des ressources utiles sur votre régime (www.vestcor.org/SCFP2745).

Qu'est Vestcor?

Vestcor est une organisation à but non lucratif composée de l'ancienne Division des pensions et avantages sociaux des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de l'ancienne Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. La fusion de ces deux organismes en 2018 a mené à une approche intégrée des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, de gestion des risques et d'efficacité organisationnelle, tout en continuant d'offrir les mêmes services rentables et de qualité à votre régime de pension.

Établie à Fredericton, Vestcor fournit des services de gestion des régimes de pension, des avantages sociaux des employés et des placements à plus de 90 000 participants aux régimes de pension ou aux régimes d'avantages sociaux des employés de plus de 130 employeurs du Nouveau-Brunswick. Vestcor emploie plus de 140 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois à Fredericton.

Votre comité de pension

Votre comité de pension se réunit tous les trimestres et est chargé d'assurer une surveillance et de fournir des conseils en ce qui concerne la gouvernance de votre régime de pension. Il est constitué de membres nommés par les groupes suivants : trois membres nommés par le Syndicat canadien de la fonction publique, deux membres nommés par le ministère de l'Éducation et deux membres nommés par le Conseil du Trésor. Rendez-vous sur le site www.vestcor.org/SCFP2745 pour obtenir de plus amples renseignements sur la structure de gouvernance et les opérations de votre régime.

Ressources clés pour votre régime de pension

Plusieurs ressources pour vous aider à mieux comprendre votre régime de pension sont disponibles sur son site Web.

www.vestcor.org/SCFP2745



Ces ressources utiles comprennent ce qui suit :

- 1 Dernières actualités et information :** Toute nouvelle documentation relative à votre régime (comme ce bulletin) peut y être consultée.
- 2 Formulaires de demande :** Des ententes de transfert réciproque aux estimations de la pension, en passant par la rupture de mariage, les renseignements relatifs aux bénéficiaires et plus encore - des formulaires à jour sont toujours à votre disposition.
- 3 Survol du régime :** Un document simplifié expliquant les notions de base du régime de pension du SCFP 2745. Il fournit entre autres un aperçu du régime, explique la façon de calculer le montant de vos cotisations et indique la date à laquelle vous pouvez prendre votre retraite.



Les événements de la vie et votre régime de pension

Saviez-vous que les périodes de transition dans votre vie peuvent avoir des répercussions sur votre pension?

Sur son site Web, Vestcor a ajouté une section pour vous aider à trouver facilement réponse à vos questions. Cette nouvelle section s'intitule **Événements de la vie**, et vous pouvez y naviguer en fonction de l'étape où vous en êtes dans votre vie. Elle se divise en différentes sous-sections :

- Bienvenue au régime
- Retour d'un congé
- Quitter votre emploi
- Mettre fin à une relation conjugale
- Planifier en vue de la retraite
- Bienvenue à la retraite
- Décès d'un participant

Rendez-vous sur le site www.vestcor.org/evénements-de-la-vie pour consulter ces renseignements utiles.



Planification de votre retraite

Il est facile de présenter une demande de pension, mais il est important de respecter les délais ci-dessous afin que tout soit prêt pour la date de votre départ à la retraite.

Un an avant de prendre votre retraite :

- Communiquez avec Vestcor pour demander une estimation officielle de vos prestations de pension
- Rassemblez les documents requis, dont :
 - une pièce d'identité délivrée par le gouvernement (permis de conduire du NB, passeport ou certificat de naissance);
 - un certificat de mariage ou une déclaration officielle d'union de fait;
 - le certificat de naissance du conjoint (le cas échéant).

Six mois avant de prendre votre retraite :

Communiquez avec votre employeur pour remplir un formulaire de cessation d'emploi/de demande à la retraite :

- Lorsque Vestcor recevra votre formulaire de cessation d'emploi/de demande à la retraite, vos options en matière de prestations devraient vous être transmises dans les 60 jours.
- Lorsque vous recevrez les options, choisissez celle que vous préférez et renvoyez les documents dûment remplis à Vestcor le plus tôt possible.

Choisir la forme de pension qui vous convient est une des plus importantes décisions financières que vous prendrez. Une fois que vous choisissez une option, elle ne peut pas être modifiée. Pour vous assurer de bien comprendre ce que les différentes options signifient pour vous (et vos proches) à la retraite, veuillez communiquer avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor au 1-800-561-4012.

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à planifier votre départ à la retraite.

Pour en savoir plus, regardez notre vidéo sur la planification en vue de la retraite à l'adresse suivante : vestcor.org/planifier-ma-retraite



Comment communiquer avec Vestcor?

Site Web : www.vestcor.org/SCFP2745

Téléphone : 1-800-561-4012 ou 506-453-2296

En Personne : 440, rue King, Tour York – Bureau 680, Fredericton NB E3B 5H8

Adresse postale : C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

ISBN : 978-1-4605-2285-1